

confiance. Je m'inquiète beaucoup des répercussions inévitables de la décision du gouvernement, elle-même conséquence logique d'initiatives antérieures dont j'ai souvent parlé: politiques incompatibles du taux de change fixe et entente sur les réserves de change qui ne cessent de se contredire.

Je doute fort que le peuple canadien se réjouisse de la manière dont le gouvernement et la Banque du Canada ont tenté de protéger le dollar canadien, car ce sont les Canadiens qui en subiront les conséquences. Il est certain que le niveau général des taux d'intérêt montera, que la situation déjà critique de l'habitation s'aggravera, que le financement gouvernemental deviendra plus onéreux et qu'il en résultera un ralentissement encore plus considérable de notre économie.

Vu la situation critique où nous nous trouvons, j'avais espéré que le gouvernement aurait été prêt à réévaluer toute sa politique à l'endroit de notre taux de change et à l'endroit de nos relations avec les États-Unis. Certains de mes collègues et moi-même avons antérieurement déclaré à la Chambre, que la situation actuelle, même avant que ne se produise cette dernière crise, exigeait que nous repensions notre attitude à l'égard du taux fixe de change. Nos difficultés économiques présentes démontrent que nous devrions revenir au taux d'intérêt flottant et au contrôle de l'entrée et de la sortie des capitaux.

La mesure que vient de prendre le gouvernement semble placer encore une fois le fardeau sur le citoyen moyen, car il s'est lié les mains à l'égard de la politique monétaire et fiscale, de telle sorte qu'il est incapable de résoudre ce problème sans enrayer les progrès de l'économie canadienne d'une façon qui finalement minera notre position internationale, bien plus qu'aucune atteinte temporaire portée au dollar canadien, atteinte qui serait très grave si elle se prolongeait.

Je voudrais encore signaler, comme je l'ai fait il y a quelques semaines, à la Chambre, que lorsque nous pratiquions un taux de change flottant, ce qui a duré 12 ans, les fluctuations n'ont jamais dépassé, pendant toute la période, la marge très étroite de 3c. en monnaie des États-Unis. Je souhaiterais que la situation se présente sensiblement de la même manière maintenant, afin de prévenir des mesures de contrainte plus rigoureuses vers le haut, ce qui est tout aussi dangereux que la contrainte vers le bas. J'exhorte le

gouvernement à envisager l'imposition de mesures d'urgence pour le contrôle des changes.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre, je regrette les circonstances extérieures qui ont obligé la Banque du Canada à hausser ses taux d'intérêt. Cela montre, encore une fois, que la situation économique actuelle à l'intérieur comme à l'extérieur du pays est très grave. La politique du gouvernement fédéral consistant à relever au niveau actuel les taux d'intérêt dans le domaine de la construction domiciliaire, au lieu d'obtenir plus de fonds du secteur privé, n'a eu pour résultat que de hausser les taux d'intérêt encore davantage. La mesure dont il est question aujourd'hui aura le même effet. On se demande jusqu'où les taux d'intérêt peuvent monter.

J'aimerais rappeler au ministre qui essaie de régler ces problèmes, dont un bon nombre ne relèvent pas directement de son ministère, que c'est la première fois depuis 1929 que le problème des taux d'intérêt élevés se pose avec autant d'acuité, et que la mesure en question, qui était peut-être nécessaire au moment même, aura pour seul résultat d'aggraver nos problèmes financiers. A cet égard, il faut mentionner également la politique que poursuivent toujours ceux qui contrôlent les valeurs monétaires internationales et qui maintiennent l'or au prix actuel. On se demande dans combien de temps il faudra relever ce prix qui est demeuré au niveau actuel alors que les prix de tous les autres produits ont doublé ou même quadruplé.

Nous partageons donc les regrets exprimés par le ministre dans sa déclaration, mais nous espérons qu'il n'épargnera rien pour trouver une solution satisfaisante et permanente aux problèmes de la liquidité internationale et de la stabilité de notre propre dollar, ainsi qu'au problème causé par la hausse continue du coût d'intérêt et le maintien d'une politique d'argent serré qui rend si difficile le développement de notre pays.

[Français]

#### LA LOI SUR L'INSPECTION DES VIANDES

##### MODIFICATION VISANT À RENDRE LE CACHET BILINGUE

**M. Fernand-E. Leblanc (Laurier)** demande à présenter le bill n° C-196 loi modifiant la loi sur l'inspection des viandes (légende d'inspection).